

Décision

Générale

colonial

Décision n° 43-467-1935 Indemnités

n° 43-467-1935

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

8 octobre 1935

Numéro JO

n° 467 du 31/10/1935

Date du numéro

31 octobre 1935

TEXTE INTÉGRAL

une gratification de cinq cents francs est accordée au personnel radio: télégraphiste de l'avis Dumont-d'Urville, pour services rendus à la colonie, Cette somme sera mandatée au nom de M. Le Courtois du Manoir, capitaine de frégate, commandant le Dumont-d'Urville.